

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Préambule :

La gestion du Club de Lecture et de la section informatique est assurée par le Conseil d'administration qui est composé de Françoise Feneck (présidente et secrétaire), Edwige Bréard (vice-présidente) et Denise Cuzin (trésorière).

I - Rapport moral

1-1 – Le Club de Lecture :

1-1-1 : Généralités

Une carte de lecteur, individuelle ou collective, remise par la bibliothèque, permet de créer un compte qui donne accès au portail internet du Réseau des 10 bibliothèques Berry Grand Sud (BGS) : Châteaumeillant, Culan, Le Châtelet, Préveranges, Presse et Médias, Reigny, St-Vitte, St Saturnin, Saulzais-le-Potier et Vesdun.

Cette carte délivrée gratuitement permet :

- 1) De consulter le catalogue du réseau BGS et réserver en ligne parmi 30 000 références, des livres, CD ou DVD quelle que soit la bibliothèque où ils sont disponibles, gérer et prolonger les prêts, donner son avis, suggérer un achat et se tenir au courant des animations.
- 2) D'écouter de la musique avec MusicMe (plus de 11 millions de titres)
- 3) D'accéder au catalogue de la Médiathèque Départementale du Cher (MDC) qui propose plus de 200 000 livres, CD et DVD et après une simple inscription aux ressources numériques. :
 - a. de télécharger des ebooks et des films à regarder chez soi ;
 - b. de lire la presse en ligne avec Cafeyn (plus de 1 600 magazines et journaux) ;
 - c. de s'auto-former avec Skilleos (1 800 cours et 10 000 ressources en illimité, ainsi que du soutien scolaire du CP à la terminale).

Les permanences de la bibliothèque ont lieu le mercredi de 15h à 16h30 et le samedi de 10h30 à 12h. Cette année encore, grâce à la disponibilité des bénévoles, il n'y a pas eu de fermeture pendant l'été. Néanmoins, l'ouverture de la bibliothèque a été restreinte au mercredi pendant le mois d'août. Ces permanences ont permis l'accueil de 294 personnes tout au long de l'année.

Le prêt est limité à 10 documents par personne, tous genres confondus (livres, CD, DVD, etc.) et le prêt des nouveautés est dorénavant limité à 3 semaines au lieu d'un mois. Les réservations réalisées via le portail du réseau, soit 115 en 2023, sont déposées tous les mercredis à la bibliothèque par la navette BGS. Un mél averti les intéressé.es de la disponibilité des documents demandés.

<http://saulzais-le-potier.e-monsite.com/pages/vie-associative/bibliotheque.html>

1-1-2 : Les adhérents

Au 31 décembre 2023, la bibliothèque compte **75 adhérents actifs** qui se répartissent comme suite :

- enfants (0 à 14 ans) : 11
- adultes (15 à 64 ans) : 16
- adultes (65 ans et plus) : 15

Les **10 nouveaux inscrits**, dont 8 appartiennent aux communes du réseau, se répartissent comme suit :

- enfants (0 à 14 ans) : 5
- adultes (15 à 64 ans) : 4
- adultes (65 ans et plus) : 1

La fréquentation de la bibliothèque s'élève à **334 personnes** (contre 320 en 2022) et les prêts aux particuliers à **818 livres** dont 97 prêtés par la MDC.

La collectivité Marpa n'a effectué que 2 emprunts cette année, le nombre de lecteurs variant notamment en fonction de l'âge des résidents.

16 adhérents (contre 14 en 2022) sont abonnés aux ressources numériques de la MDC.

1-1-3 : le catalogue

Au 31 décembre 2023, le catalogue de la bibliothèque dispose de **3 635 livres**, soit :

- **3 093 dans la section adulte** : romans du terroir, biographies, romans, BDA, romans policiers/thrillers et science-fiction, philosophie, société, arts, histoire, géographie, théâtre, poésie, religion et sports, parmi lesquels 45 livres en grands caractères qui offrent un confort optimal de lecture.
- **542 dans la section jeunesse** (des tout petits jusqu'aux ados) : albums, romans, romans policiers et de science-fiction, contes, BD et documentaires.

148 notices ont été ajoutées au catalogue, soit 52 ouvrages neufs acquis grâce à la dotation de la municipalité et 96 constituées par des dons (68 pour les adultes et 28 pour les jeunes).

Les prêts entre les bibliothèques du réseau, relativement stables par rapport à 2022, se partagent ainsi :

- 113 livres ont été envoyés par Saulzais dans les autres bibliothèques ;
- 117 documents ont été reçus à Saulzais en provenance des autres bibliothèques.

1-1-4 : les animations

La 7e édition des Nuits de la Lecture avait pour thème la peur. En partenariat avec le service culture de la CDC nous avons reçu le 21 janvier, Estelle Bézault de la Compagnie Soliloque-Le Chant du Fond. Cette soirée, organisée dans le but de promouvoir la lecture, a été très appréciée par une trentaine de participants qui se sont retrouvés à la bibliothèque pour échanger autour d'un verre.

En revanche, la restriction des moyens financiers, n'a pas permis d'organiser les Lectures au Jardin, sur la commune.

1-1-5 : les formalités administratives

Comme chaque année, la bibliothèque renseigne le rapport SCRIB destiné au Ministère de la Culture, qui comporte 31 items. Les statistiques extraites, pour partie, du logiciel Nanook sont reprises dans le présent rapport d'activités.

Ignorée jusqu'à présent, une formalité supplémentaire s'impose à la bibliothèque qui est tenue de déclarer ses achats à la Sofia (Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit). Cet organisme de gestion collective du droit de prêt en bibliothèque, est administré à parité par les auteurs et les éditeurs, dans le domaine exclusif du livre.

La réunion du réseau des bibliothécaires de BGS a eu lieu le 5 octobre 2023. Il a été notamment retenu, qu'afin de diminuer le nombre de documents en plusieurs exemplaires dans le réseau, d'enregistrer sur un fichier commun partagé en temps réel, les pré-listes et les mises à jour dès que l'ouvrage est acheté ou commandé. Par ailleurs, afin de faire vivre le portail, chaque bibliothèque recommande tous les trimestres, un ou plusieurs ouvrages sur une page dédiée.

1-2 - La section informatique

L'état de santé de l'animateur de la section informatique, n'a pas permis la poursuite des cours qu'il dispensait bénévolement. La section informatique est de fait dissoute et aucune cotisation n'a été perçue en 2023.

II - Rapport financier

Le budget du **Club de Lecture** est constitué par le versement d'une contribution de la municipalité à hauteur de 2 € par habitant, conformément à la convention signée avec la Communauté de Commune Berry Grand Sud, et permet la gratuité des inscriptions et des prêts. Elle s'élève à 1 000 € pour 2023.

Détail des opérations de banque (en euros) :

Recettes		Dépenses	
Report 2022	442.90	Report 2022	80.00
Dotation municipalité	1 000.00	Achats d'ouvrages	949.03
Intérêts souscription part CA	0.32	Fournitures diverses	76.30
		Frais bancaires	56.00
Total	1 443.22	Total	1 161.33

Détail des opérations de caisse (en euros)

Recettes		Dépenses	
Report 2022	33.13	Achat de fournitures	1.34
Total	33.13	Total	1.34

Au 31 décembre 2022 les comptes s'établissent comme suit (en euros) :

	Banque	Caisse
Recettes	1 443.22	33.13
Dépenses	1 161.33	1.34
Solde	281.89	31.79
Trésorerie	313.68	

L'excédent de trésorerie au 31 décembre, permet d'acquérir quelques ouvrages au début de l'année suivante, en attendant le versement de la contribution de la municipalité qui intervient vers la fin mai.

oOo

Nous remercions la municipalité et les bénévoles qui contribuent, tant sur le plan matériel que financier, à la réalisation de nos objectifs : informer, former, distraire.

Le Bureau

Objectifs 2024 :

- Remplacement de la trésorière de l'association et refonte du conseil d'administration.
- Adhésion à la plateforme YAPLA du Crédit Agricole.
- Organisation d'une lecture tout public avec le Petit Théâtre Dakoté.
- Mise à jour du fonds documentaire (création de notices) dans le logiciel à chaque acquisition ou don.
- Participation aux réunions des bibliothécaires du réseau Berry Grand Sud.
- Aide aux adhérents pour l'accès aux ressources numériques.
- Achat de livres, y compris à la demande, tout au long de l'année.